

Troubles « dys »

TÉMOIGNAGE ■ Christophe Chauché, 44 ans, cumule les « dys », mais il s'en est sorti et veut donner de l'espoir

« J'ai refusé cette fatalité »

Il se note « neuf sur dys ». Dans la famille des « dys », Christophe Chauché n'a pas pioché la « dyscalculie », qui fâche avec les chiffres. La preuve, il est comptable. La preuve aussi qu'on peut s'en sortir quand on est dysphasique, dysorthographe, dyspraxique et dyslexique.

Florence Chédotal

florence.chedotal@centrefrance.com

Il est des mots qui font mal. « Tu ne fais pas d'efforts, tu le fais exprès ». « Je me suis arrêté à zéro, sinon tu aurais moins 30 ». « Rendors-toi, je te réveillerai à la fin du cours ». Christophe Chauché a senti très tôt que quelque chose clochait. « Je me demandais pourquoi les gens ne me comprenaient pas quand je parlais, pourquoi on me reprenait, on me demandait de répéter. C'était frustrant, vexant ».

À l'époque, dans les années 70, la France a un train de retard sur l'Angleterre et les pays nordiques. On ne parle pas alors de dysphasie, ce trouble du langage oral d'origine neurologique, mais de « retard de langage ». « On disait de l'enfant qu'il était fainéant, qu'il y avait un problème familial derrière, que c'était la faute des parents. On évoquait davantage un problème d'ordre

psychologique, alors que la dysphasie est d'origine neurologique ».

Ce petit dernier d'une fratrie de trois garçons confie des « années de souffrance » sur les bancs de l'école, « même s'il y a eu des bons moments ». « Les enfants ne sont pas tendres. Je subissais des moqueries... Du genre "Passe la première pour parler". Des camarades répétaient ce que je disais en annonçant ». Seules ses heures passées chez les scouts lui permettent, raconte-t-il, d'oublier ses différences : « Je ne me sentais plus jugé, même si je n'étais pas manuel ».

Car le jeune garçon n'était pas seulement dysphasique, mais aussi dysorthographe, dyslexique et dyspraxique. « J'étais maladroit, on m'appelait parfois Pierre Richard ! ».

Puis arriva ce jour, en fin de CM2, où le directeur signifie à ses parents, en sa présence, qu'il est un cas désespéré : « Il n'y arrivera jamais. Il faut le mettre en



CHRISTOPHE CHAUCHÉ. « Je suis toujours dans la maîtrise de mon langage », confie le comptable. PHOTO DR

institut spécialisé ». Un choc dans sa tête d'enfant. « Cela m'a profondément vexé, mais en même temps ça m'a boosté. J'ai refusé cette fatalité ». Il s'accroche alors en cursus

« normal », aidé par ses parents, des « enseignants bienveillants » et des orthophonistes. « Sans vouloir me jeter des fleurs, une part me revient aussi. J'avais envie d'avancer, de

réussir ». Ça ne s'est pas fait sans efforts. La fatigue pointait souvent en fin de journée. Mais il décroche son BEP, puis un bac pro compta. Dans son malheur, il a échappé à la dyscalculie. « En compta, je me sentais comme un poisson dans l'eau. On avait enfin détecté mes compétences ». Il ne dira jamais assez sa reconnaissance à cette orthophoniste qui a mis des mots sur ce dont il souffrait. Il était alors en BEP.

« Avant, j'avais l'impression que c'était une affaire entre adultes. Elle m'a dit aussi "Tu es intelligent, tu y arriveras". Cela a été fondateur pour moi, si constructif ».

On ne guérit pas, on « compense »

Il le sait, on ne guérit jamais vraiment, mais on « compense ». Parfois, la fatigue ou le stress venant, les mots lui résistent à nouveau, se déforment. « Le danger, c'est de se replier sur soi. Il faut absolument lutter contre ça ». Aujourd'hui, il travaille comme comptable dans la fonction publique. Engagé au sein de l'association Avenir Dyslexie Rhône, il se veut



À LIRE

Notre meilleur copain
Il a écrit le livre qu'écolier, il aurait aimé avoir entre les mains. Christophe Chauché évoque ses souvenirs d'élève dysphasique dans *Notre meilleur copain*, sorti en 2013 (67 pages, 11 euros) aux éditions Tom Pousse, spécialisées dans les troubles dys, des apprentissages et de la cognition. Voir catalogue sur www.tompousse.fr

« porteur d'espoir ». Longtemps, il s'est demandé pourquoi ces troubles « dys » lui étaient tombés dessus, mais il a préféré en faire sa force. « Quand on est parent d'un enfant dys, on enfant dys, on a du mal à se projeter dans l'avenir. Voilà pourquoi je veux désormais témoigner et aider ». ■

➔ DANS LA FAMILLE DES DYS...

DYSLEXIE. C'est le trouble « dys » le plus connu. Il s'agit d'un trouble spécifique de l'acquisition du langage écrit. Souvent associé à la dysorthographe, qui handicape la production d'écrits et l'orthographe, la dyslexie entraîne une « lecture hésitante, ralentie, émaillée d'erreurs, qui a pourtant exigé beaucoup d'efforts », selon la fédération française des « dys ». ■

DYSORTHOGRAPHIE. La dysorthographe est un trouble persistant de l'acquisition et de la maîtrise de l'orthographe. Il affecte principalement l'apprentissage et l'automatisation de la correspondance phonème/graphème. ■

Qui est concerné ?

Les troubles « dys » touchent quelque 8 % des enfants en âge scolaire, selon l'Académie de médecine. La Fédération française des « dys » ne cache pas les difficultés pour quantifier. Selon elle, le taux de troubles « dys » se situe entre 6 à 8 %. « On peut dire que 4 à 5 % des élèves d'une classe d'âge sont dyslexiques, 3 % sont dyspraxiques, et 2 % sont dysphasiques ». ■

DYSPHASIE. Il s'agit d'un trouble du développement du langage qui se manifeste par des problèmes de syntaxe, une expression formée de mots isolés et/ou une difficulté de compréhension de ce qui est transmis oralement. ■

DYSPRAXIE. L'enfant éprouve des difficultés pour s'habiller, se mouvoir, se servir à boire, utiliser une clé... Il s'agit d'un trouble du développement moteur et des fonctions visio-spatiales. ■

DYSCALCULIE. L'enfant se montre incapable de comprendre et d'utiliser des nombres. ■

Un manque d'orthophonistes sur certaines zones

« Dys »... Ce préfixe, issu du grec ancien, traduit l'idée d'une difficulté, d'une anomalie. Il amorce autant de termes barbares qui recouvrent des réalités diverses. Autant d'enfants, d'adultes touchés par les troubles dys. Nathalie Groh, mère d'un enfant dys, préside la Fédération française des dys (ffdys), ainsi qu'Avenir Dysphasie France.

■ Vers quel âge ces troubles peuvent-ils être détectés ?

Les familles peuvent détecter les difficultés orales et pratiques avant l'âge de 4 ans. Quant aux troubles du langage écrit, à savoir la dysorthographe, la dyslexie concernant la lecture ou la dyscalculie, ils sont repérables à partir du premier trimestre de CP.

■ Si des parents ont des doutes, quelle est la bonne démarche ?

Le mieux est de s'adresser à un pédiatre, qui va aiguiller, ou à un médecin scolaire. Presque tous sont formés aujourd'hui. Il existe aussi sur le territoire des centres de référence pour les trou-



STATISTIQUES. La dyslexie concerne trois fois plus de garçons que de filles. PHOTO AFP

bles de l'apprentissage, listés par l'Inpes. Mais l'attente est parfois de 18 mois... Les parents peuvent aussi contacter notre fédération qui saura les orienter.

■ L'école est-elle toujours en mesure de poser un diagnostic juste ?

Non, elle a des suspicions. Elle détecte, au même titre que huit familles sur dix, des diffi-

cultés d'apprentissage, des symptômes. Après, pour poser le diagnostic, il faut des professionnels comme des orthophonistes, des ergothérapeutes, psychomotriciens, neuropsychologues, neuropédiatres... Il faut aussi vérifier si l'enfant a des soucis de vision, d'audition, d'épilepsie...

■ Mais à partir de quel moment ne parle-t-on plus de simples difficultés d'apprentissage ?

Quand les enfants sont en décalage de deux ans par rapport à leur classe d'âge.

■ Où en est-on aujourd'hui de la prise en charge ?

Des acteurs existent, mais sont parfois insuffisants sur

certaines zones géographiques où on manque d'orthophonistes, comme en Picardie, dans le 95, le 93 et le 77. Limoges, pour pallier ce souci, a créé une école.

■ Quels sont les risques pour l'avenir de ces enfants ?

Si l'enfant n'est pas aidé d'un point de vue médical, avec une rééducation, et éducatif, son handicap s'aggrave en surhandicap, avec échec scolaire et social, voire illettrisme. Vous naissez dys, vous mourez dys, mais vous pouvez compenser. D'où l'importance d'une prise en charge précoce. ■

➔ Contact. www.ffdys.com

« La prise en charge est inégale sur le territoire »



NATHALIE GROH Présidente de la Fédération française des dys (ffdys)